

## CONVOCAATION

Toucy le 5 avril 2019

Mesdames, Messieurs les Délégués Communautaires,

Je vous serai reconnaissant de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu :

**Vendredi 12 avril 2019 à 18h30**  
**Salle des Sports 89170 SAINT FARGEAU**  
(accueil dès 18h pour la signature des registres des délibérations)

Ordre du jour :

- 1) **Adoption du procès-verbal de la séance du 14 février et du 28 mars 2019**
- 2) **Vote du budget principal et des budgets annexes M14 et M4 2019**
- 3) **Vote des taux d'imposition 2019**
- 4) **Vote du produit de la taxe GEMAPI**
- 5) **Petite-Enfance :**
  - Subvention 2019 aux structures petite-enfance en gestion associative
- 6) **Enfance-Jeunesse :**
  - Subvention 2019 aux structures enfance-jeunesse en gestion associative
  - Mise en place du tarif séjours mutualisés 2019 des centres de loisirs
  - Subventions aux associations Jeunesse
  - Subventions aux associations Sportives
  - Convention d'objectifs avec l'association Sport Tremplin Toucycois
- 7) **Contractualisation :**
  - Demande subvention de l'association « Sauvegarde de la Puisaye » pour la réalisation d'une étude sur un projet de méthanisation
- 8) **Patrimoine :**
  - Compensation financière liée aux désordres constatés à l'EHPAD Les Ocrières
- 9) **Ressources humaines :**
  - Avenant n° 6 à la convention de mise à disposition pour le service extrascolaire de Pourrain
  - Remboursement des frais de mise à disposition de personnel communal
  - Transfert des comptes épargne temps
  - Recrutement de personnels en accroissement temporaire d'activité
  - Dispositif « j'apprends à nager »
  - Hébergement du personnel saisonnier affecté aux piscines
  - créations de poste suite à remplacement
  - Prestation d'entretien des locaux du Centre de Loisirs ANIMARE



## CONVOCAATION

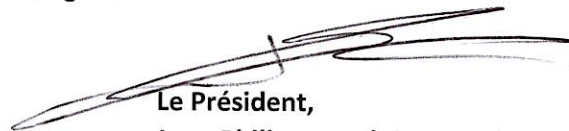
**10) GEMAPI :**

- Gestion des opérations de liquidation comptable avec la Fédération Eaux Puisaye Forterre

**11) Point sur les dossiers en cours**

**12) Questions diverses**

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Délégués Communautaires, l'expression de mes salutations distinguées.



**Le Président,**

**Jean-Philippe Saulnier-Arrighi**



**Note de synthèse en pièce jointe**

Destinataires : Convocation envoyée à tous les délégués titulaires et suppléants.

Pour les communes ne disposant que d'un siège, conformément à l'article L5211-6 du CGCT, le suppléant peut participer avec voix délibérative aux réunions du Conseil Communautaire en cas d'absence du délégué titulaire dès lors que ce dernier en a avisé le Président.